

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 32 (1995)  
**Heft:** 1215

**Artikel:** Édition : en sus de l'audience, la communauté  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1015516>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# En sus de l'audience, la communauté

*Bon pied et œil vif, intelligences du cœur et de l'esprit toujours en alerte, Albert Mermoud vient de célébrer son nonantième anniversaire. L'occasion de se pencher sur La Guilde du Livre, qui fut l'œuvre de sa vie – et une belle aventure pour beaucoup d'autres aussi, écrivains et lecteurs.*

## REFERENCES

Elisabeth PORQUEROL: *Lectures et figures – Dictionnaire des auteurs de la Guilde du Livre, 1936-1977*. Genève, Editions Slatkine, 1995, 721 p. au célèbre format des romans de la Guilde (15x21).

Ce répertoire reprend, en le complétant, *Le Livre de nos vingt ans* édité sous le même titre par la Guilde du Livre en 1956, 410 p.

Sur la philosophie de la Guilde et les débuts de sa mise en œuvre, voir Charles-F. POCHON: *Le rôle du syndicalisme et de la coopération dans la création de la Guilde du Livre en Suisse romande*, in: *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, no 4 (novembre 1987), pp. 63-71.

(yj) Dans le travail d'artiste, il y a deux moments où le besoin d'un appui extérieur se manifeste: à la création ou à la production d'une part, pour la diffusion ou la présentation au public d'autre part. Les pouvoirs publics assument l'essentiel du soutien initial, tandis que l'aide privée intervient, dans une proportion variable, pour des expositions, manifestations et autres publications auxquelles les sponsors peuvent associer leur nom. Or il arrive que certaines entreprises puissent vivre de diffusion, tels les grands organisateurs et tourneurs de spectacles, les galeries les plus cotées ou les distributeurs de films; plus rarement, on a même vu survivre des maisons d'édition sans concession sur la qualité du programme de publication.

Ce fut le cas de la Guilde du Livre, qui a fait des prodiges pour faciliter l'accès aux œuvres littéraires des lecteurs de toute la francophonie. Née dans les années de crise, déjà indispensable en 1939, elle a participé à l'explosion libératrice de l'Après-Guerre pour finir par succomber à l'ère de la consommation triomphante et du livre au supermarché – et du franc déjà trop lourd. Parcours exemplaire, jalonné par le lancement d'une quinzaine de collections différentes et la publication de plusieurs dizaines d'ouvrages par an.

De 1936 à 1977, l'aventure guildienne a aussi été celle d'un homme: Albert Mermoud, qui vient de célébrer son nonantième anniversaire, ce qui lui a valu une sympathique exposition au Salon du Livre et le traditionnel hommage, un peu appuyé dans son cas, de la Municipalité de Lausanne, sa ville depuis une soixantaine d'années, celle où il a cofondé la Cinémathèque suisse.

Certes, Albert Mermoud n'a été «que» l'administrateur-directeur d'une Guilde du Livre d'abord constituée en association, puis transformée en coopérative dès 1939. Mais il a mis de l'amour, du génie et beaucoup d'énergie dans la mise en œuvre de l'idée d'un typographe allemand autodidacte, soucieux de faire «éditer des beaux livres pour des lecteurs appartenant à la classe ouvrière» (C.-F. Pochon). Reprise en Suisse alémanique d'abord, cette idée gagne la Suisse romande trois ans plus tard, grâce à Hans Oprecht, secrétaire VPOD. Parmi les premiers participants à l'essor de la Guilde, on retrouve d'ailleurs plusieurs syndicalistes et les Imprimeries populaires de Lausanne.

Au fil des années, sous la direction d'Al-

bert Mermoud, la philosophie de la Guilde se révèle, s'amplifie: elle donne toute son ampleur à sa double mission d'éditeur, au service à la fois des lecteurs auxquels sont proposés des livres de belle facture dus aux écrivains d'ici et d'ailleurs, contemporains et classiques, ainsi que des auteurs, qui se retrouvent communément habités par l'esprit guildien.

Donner un sentiment d'appartenance à des artistes dispersés par l'habitat et le plus souvent isolés par le travail d'écriture, voilà qui n'était pas une mince affaire. Albert Mermoud, avec son comité littéraire et quelques proches, est parvenu à créer cette République de l'amitié – entre auteurs et avec leurs lecteurs – célébrée par Dominique Aury dans sa préface aux premières *Lectures et figures*, parues en 1956.

En exergue de la préface qu'il a rédigée lui-même pour les secondes *Lectures et figures*, une magnifique somme récemment parue aux Editions Slatkine, Albert Mermoud a placé une citation-hommage signée André Malraux: «L'important n'est pas que la Guilde du Livre ait assuré aux écrivains français une audience, c'est qu'elle en ait fait une communauté». ■

## NOTE DE LECTURE

### Intégration: la recette genevoise

(jg) Genève est-elle un modèle de pluriculturalisme? Un ouvrage récent tente de répondre à cette question à travers une présentation des différents groupes d'étrangers présents dans la ville du bout du lac. L'auteur, Louis Necker, parvient à éviter deux pièges: celui des communautés et celui du multiculturalisme.

Les étrangers à Genève et plus généralement en Suisse ne forment pas, et c'est heureux, de communautés. Ils ne se regroupent pas dans des quartiers homogènes, ne vivent pas repliés sur des traditions nationales et n'exigent pas d'institutions distinctes ou une reconnaissance en tant que groupe. L'ethos romand, en ce sens subtilement différent de celui des Alémaniques, reconnaît les individus, non les groupes. C'est là sans l'ombre d'un doute un facteur décisif dans l'intégra-